

EUROPEAN COMMISSION
DIRECTORATE-GENERAL FOR MARITIME AFFAIRS AND FISHERIES
THE DIRECTOR-GENERAL

Bruxelles, 9 AOUT 2010
Ares (2010) **499134**

M. Sam Lambourn
NWWRAC
Bord Iascaigh Mhara
Crofton Road
Dun Laoghaire
Co Dublin
Irlande

Objet: Plie VIId et plie VIle

Cher Monsieur Lambourn,

C'est avec plaisir que je réponds à l'opinion du CCREOS concernant la plie et la sole, suite au non-document de la Commission. J'ai pris note du fait que l'opinion du CCREOS n'est pas unanime.

Une gestion séparée des stocks a naturellement pour objectif de placer les deux stocks dans des limites biologiques saines et comme déjà convenu avec les états membres de se conformer au rendement maximal durable avant 2015. Ces objectifs ont été largement débattus ailleurs et ne sont pas nécessairement repris dans les non-documents de la Commission qui abordent des points spécifiques.

En ce qui concerne l'aspect pratique des stocks qui se mélangent entre les deux zones, je vous invite à lire la dernière recommandation du CSTEP à ce sujet où plusieurs solutions possibles sont proposées. Je serais ravie d'entendre votre opinion à propos de ces options.

Je vous prie d'agréer, cher Monsieur Lambourn, l'expression de ma plus sincère considération.

Signature

pp Lowri EVANS mot illisible

Bureau du CCREOS – Reçu 12/8/10